

# Ma ville FRONTON

Magazine d'informations municipales - N°30

Automne 2023



## Fronton, olympique !

# EDITO



Chères Frontonnaises, chers Frontonnais,

A chaque saison, le *Journal municipal* donne à voir nos manifestations, nos traditions, nos réalisations collectives, notre joie d'être ensemble et de faire vivre notre collectivité.

Cette joie est réelle, comme l'a si bien démontré votre participation enthousiaste à **nos Olympiades estivales**. L'organisation d'un événement d'une telle ampleur demande un engagement soutenu et confirmé dans la durée, de la part d'hommes et de femmes qui ont, comme nous tous, une vie familiale et professionnelle, mais qui trouvent toujours un peu de temps à investir au service de **la grande famille frontonnaise**. Cette famille vit grâce aux **bénévoles de nos quartiers et de nos associations**. Eux, ils ont découvert **le secret de la vie bonne**, un secret jamais caché, toujours à notre portée en plein jour : apprécier ce que nous avons, connaître ses voisins et en faire des amis, venir à leur secours, prendre plaisir à se retrouver ensemble, **se sentir appartenir à un lieu et à une communauté**.

Au nom de tous les Frontonnais, **je remercie nos bénévoles**, si prompts à s'amuser ensemble, si disponibles à retrousser leurs manches quand il faut travailler, pour **nettoyer leur ville**, comme nous le faisons à chaque saison, pour **transmettre une passion, sportive ou artistique**, comme le font nos animateurs associatifs, voire pour **protéger leur quartier**, comme le font les bénévoles du programme Participation citoyenne. Il va sans dire, mais il vaut mieux en le disant tout haut, **Fronton... c'est les Frontonnais !**

Pour tous les Frontonnais, nous travaillons à rendre notre ville toujours plus accueillante, sûre, confortable et accessible. Nos investissements, dans la voirie, dans les réseaux, dans les équipements de toutes sortes, sportifs, culturels, médicaux, dans nos espaces publics, dans nos espaces verts, visent, à la fin, un seul et même objectif : s'assurer que **Fronton est un véritable espace de vie pour tous**, quel que soit l'âge, les besoins, les loisirs, l'état de santé de ses habitants.

Cette petite ville, il nous faut la penser ensemble dans **nos ateliers citoyens**, la **coconstruire avec les habitants**, surtout avec les jeunes, la préparer **avec maturité et responsabilité** pour défier les **transformations en cours, climatique, énergétique et écologique**, pour qu'elle préserve durablement ce qu'elle a de plus précieux : sa taille humaine, ses traditions, son vignoble, ses sentiers dans la nature, sa culture, ses marchés et ses commerçants, les occasions jamais manquées d'être ensemble...

Les choix que nous faisons aujourd'hui, surtout en **investissements énergétiques** et en **aménagement de l'espace**, nous engageant pour les décennies à venir. Aussi, à l'unanimité des trois groupes représentés, le Conseil municipal a-t-il décidé d'engager une étude préalable sur la **définition des zones destinées à accueillir des installations d'énergies renouvelables**, comme nous oblige la loi. En parallèle, nous collectons et examinons **tous les avis et toutes les propositions des habitants**, les premiers concernés par l'évolution de leur ville. La loi nous oblige à décider vite, mais nous devons **décider ensemble et en toute connaissance de cause** pour nous donner toutes les chances d'un **avenir durable et responsable**.

Nous devons regarder l'avenir avec responsabilité, mais aussi avec **confiance**. L'enthousiasme de nos jeunes élus du **Conseil municipal des Jeunes** à connaître et à mettre en valeur notre patrimoine, à s'enraciner pour mieux regarder en avant, nous prouve que **notre ville est promise à un bel avenir. Construisons-le, ensemble**.

Je vous souhaite bonne lecture !

**Hugo Cavagnac**  
Maire de Fronton  
Président de la CC du Frontonnais

## Fronton, notre ville

Magazine d'informations municipales  
Mairie de Fronton  
05 62 79 92 10 / contact@mairie-fronton.fr  
www.mairie-fronton.fr

Directeur de la publication  
Hugo Cavagnac  
Responsable de la publication  
Alexandra Eymeri-Douzans

Photos et traitement d'images  
Angélique Caliman  
Impression  
Vizion Publicité

# SOMMAIRE

## PAGES 4-5

### NOS TEMPS FORTS

## PAGES 6-12

### INFORMATIONS MUNICIPALES

La taxe foncière 2023 • Sécurité : Le rappel à l'ordre • Concilier pour réconcilier • 30km/h pour le cœur de ville • Fronton prend sa part au déploiement des énergies renouvelables • Nos rues, notre histoire • Un atelier citoyen pour imaginer l'avenir de Fronton • Le skatepark coconstruit avec les jeunes de Fronton • Nettoyage d'automne à Fronton • Le nouveau château d'eau sort de terre

## PAGE 13

### ENFANCE

L'été au centre de loisirs • Une rentrée bien préparée • L'école est un droit, l'inclusion est un devoir

## PAGES 14-15

### LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes élus mettent en valeur le patrimoine de la ville

## PAGE 16-17

### CULTURE

A la découverte du patrimoine de Fronton • Transmettre le français, c'est renforcer le lien républicain • L'Heure du Conte s'installe sous la Halle

## PAGES 18 -19

### ASSOCIATIONS

Les Olympiades Frontonnaises • L'Ecole de Musique intercommunale du Frontonnais, tradition et engagement • La Halle de Fronton s'em'Brass

## PAGE 20 21

### SOLIDARITÉ

Le nouveau visage du CCAS • De l'ombre à la lumière • Bien dans son corps, bien dans sa tête

## PAGE 22-23

### VIE ECONOMIQUE

Nos nouvelles entreprises • La diversité commerciale frontonnaise • La Maison de l'économie du Frontonnais : nouvel espace de coworking

## PAGES 24-25

### INTERCOMMUNALITÉ

Le tri à la source des biodéchets • Le Salon de la rénovation énergétique • Notre nouveau compagnon de route

## PAGE 26

### PROMOTION DU TERRITOIRE

Le vignoble assure son avenir

## PAGE 27

### EXPRESSIONS POLITIQUES

# OLYMP



# IADES



# INFOS MUNICIPALES

## FISCALITÉ



### Taxe foncière 2023



La **taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)** est un impôt local qui concerne les propriétaires d'un bien immobilier ou les usufruitiers. Etablie pour l'année entière dans la commune où est situé le bien imposable, elle est calculée à partir des **valeurs locatives cadastrales** auxquelles s'applique le **taux voté par la commune**.

La **valeur locative cadastrale** est revalorisée chaque année au 1<sup>er</sup> janvier pour tenir compte de l'évolution des prix à la consommation constatée l'année précédente. Ainsi, la loi de finances 2023 a procédé à une **hausse des valeurs cadastrales de 7,1 %** sur tout le territoire français qui est automatiquement répercutée sur nos fiches d'imposition.

A Fronton, pour ne pas augmenter la pression sur les ménages, **le Conseil municipal a décidé de ne pas modifier le taux communal.**



## SÉCURITÉ - Le rappel à l'ordre

Le **rappel à l'ordre** est une injonction verbale que le maire peut formuler dans le cadre de ses pouvoirs de police, dans l'exercice de ses compétences en matière de prévention de la délinquance.

La **loi du 5 mars 2007** relative à la prévention de la délinquance donne pouvoir au maire de procéder à un **rappel à l'ordre** à l'encontre des **personnes majeures ou mineures** ayant commis des **faits qui ne constituent pas des délits ou des crimes**, mais qui portent atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publique. Sont notamment concernés les incivilités, les conflits de voisinage, l'abandon d'ordures etc. En juin 2023, le maire de Fronton et le procureur de la République ont signé la convention formalisant le recours à cette procédure.

« Le **rappel à l'ordre** est une procédure qui ouvre la **possibilité d'un face-à-face** entre le maire et le contrevenant au cours duquel la **responsabilité** pour les conséquences des actes commis est le plus souvent entendue et acceptée. Cet **échange direct** lui assure une dimension pédagogique forte. Nous nous en sommes déjà servi par le passé, mais j'ai souhaité en formaliser le recours car je considère qu'il nous permet d'être pleinement dans **notre rôle d'autorité de proximité**. **Dans une petite ville comme Fronton, on peut se regarder dans les yeux et se dire les choses telles qu'elles sont.** Les incivilités de toutes sortes ne passent jamais inaperçues pour s'anonymiser dans des statistiques, nous devons les traiter comme des **faits commis par des auteurs identifiés**. Les Frontonnais aiment leur ville et ils en prennent soin. Il est donc normal que **ceux qui y portent atteinte comprennent bien toutes les conséquences de leurs actes sur l'espace public, sur la nature, le voisinage, le budget de la collectivité**. Le rappel à l'ordre participe de la même démarche de **responsabilisation envers la collectivité** que les amendes administratives instituées par délibération du Conseil municipal pour sanctionner les dépôts sauvages », explique **M. Hugo Cavagnac, maire de Fronton**.



*Hugo Cavagnac, Maire de Fronton, Stacha Laulé, brigadier-chef principal à la PM de Fronton, M. Jacques Dahan, délégué du procureur de la République, le 21 juillet à Fronton.*

Les premières convocations pour rappel à l'ordre ont eu lieu le 21 et le 25 juillet pour sanctionner des **dépôts sauvages**, ainsi que pour **violence verbale envers les agents de l'accueil**.

# Concilier pour réconcilier

**Jean-Michel  
SUDAN-CHEVALEY**

Conciliateur de  
justice auprès de  
la Cour d'Appel  
de Toulouse

**Permanence :**  
France Services de  
Castelnau d'Estrétefonds,  
29 Grand Rue 31620  
Castelnau-d'Estrétefonds

Tous les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> jeudi  
du mois sur rendez-  
vous, 9 h à 12 h

Téléphone :  
05 34 27 66 40 /  
07 56 91 73 00  
conciliation31@outlook.fr  
conciliateur@sudantoulouse.fr

## Une procédure gratuite et amiable

La conciliation de justice est un **mode de règlement amiable des différends au civil**. **Gratuite, confidentielle et rapide**, elle débouche une fois sur deux sur un accord.

La conciliation de justice concerne **uniquement les différends en matière civile** parmi lesquels les litiges en matière de consommation, entre commerçants, entre particuliers, ceux relevant du droit rural ou encore en matière prud'homale.

Elle est animée par un **conciliateur de justice**, qui est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. Son rôle est d'**instaurer un dialogue entre les parties** pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

## Une première marche du système judiciaire

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023, la **conciliation de justice redevient le préalable obligatoire pour le règlement des conflits de voisinage et des litiges inférieurs à 5000 €** (Décret n° 2023-357 du 11 mai 2023).



## 30 km/h pour un cœur de ville apaisé

Au regard des objectifs de fluidité et de sécurité de toutes les mobilités, en collaboration avec la Police municipale, la municipalité a décidé de réduire à **30 km/h** la vitesse maximale admise pour les véhicules circulant dans le centre-ville de Fronton.

« En cœur de ville, la chaussée doit être un espace partagé entre les deux roues et les voitures. Les règles de sécurité doivent protéger tous les usagers, à commencer par les plus fragiles, les piétons et les cyclistes. Cet objectif est encore plus vrai à proximité des commerces et des équipements publics notamment des écoles. Lors des réunions de quartier, **les Frontonnais nous ont souvent fait part de leur attente d'une sécurité routière renforcée et notamment d'un centre-ville apaisé.**

La mise en place de la **Zone 30**, mesure qui était annoncée dans le plan du mandat, répond à cette demande. La Police municipale mènera systématiquement des actions pédagogiques », précise **M. Hugo Cavagnac**, le Maire de Fronton.

La Police Municipale installera des **radars pédagogiques** et des **boucles de comptage** en centre-ville pour sensibiliser les automobilistes à la nouvelle réglementation.



La **Participation citoyenne** est un partenariat entre les forces de l'ordre – la Gendarmerie Nationale, la Police municipale – les élus et les habitants. Les habitants peuvent signaler aux représentants de l'ordre public tout comportement qui leur paraît anormal, voire suspect.

La **Participation citoyenne** s'ajoute aux autres actions de prévention de la délinquance : l'opération de **Tranquillité Vacances**, les réunions de sensibilisation, la **vidéoprotection**.

La **Participation citoyenne** n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre.

La **Participation citoyenne** s'organise sous le contrôle de l'Etat, dans le cadre du protocole conclu entre le Préfet, le maire et l'autorité judiciaire.

**Participez !**

**Soyez acteur de la sécurité de notre ville !**

**Inscriptions et informations**

police@mairie-fronton.fr / 05 82 08 48 50 ou 06 07 98 46 84

## Fronton prend sa part au déploiement des ENR

La loi du 10 mars 2023 sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables (ENR) établit une planification territoriale de la transition énergétique en obligeant les communes à identifier avant le 31 décembre 2023 des « zones d'accélération » pour l'implantation d'installations terrestres de production d'ENR. Afin de préserver leur cadre de vie, les communes pourront également délimiter des « zones d'exclusion ». Si l'Etat fournira les informations relatives au potentiel d'implantation des énergies renouvelables, les communes devront organiser des concertations publiques afin de recueillir les avis et les propositions de leurs habitants.

Vu l'importance du sujet et l'urgence de l'obligation, le Conseil municipal de Fronton réuni le 25 septembre a décidé à l'unanimité des trois groupes représentés d'engager immédiatement une étude préalable sur la définition de ces zones et d'ouvrir à partir du 26 septembre au 26 décembre une concertation publique. « Nous devons mener en urgence et en toute responsabilité un travail délicat, complexe et décisif pour l'avenir de notre territoire car ce type d'installation nous engage pour 30 ans. Le Conseil a été unanime. Nous ne statuerons qu'après avoir recueilli l'avis des experts et les propositions des habitants », explique le maire Hugo Cavagnac.

En effet, avec une surface de 45 km<sup>2</sup> dont 80 % en zone agricole et naturelle, Fronton a de quoi attirer les porteurs de projets. « Nous entendons prendre part à la transition énergétique, d'une manière raisonnée et intelligente, en utilisant d'abord les installations disponibles, les toitures des bâtiments, les parkings et les terres sans réelle valeur agricole, afin de préserver les atouts du Frontonnais et avant tout le vignoble. Personne ici, n'acceptera que de seuls intérêts financiers soient les fossoyeurs de notre cadre de vie », tranche le maire.

Avec la promesse d'un revenu supplémentaire, l'agrivoltaïsme séduit beaucoup d'agriculteurs, même si les avis scientifiques divergent. « Nous n'y sommes pas hostiles par principe, mais soyons sûrs, ce n'est pas la panacée. On ne peut pas traiter la question uniquement sous l'angle du revenu agricole. Nous devons regarder le paysage en son ensemble : l'AOP, les sentiers de randonnée, le label Vignobles & Découvertes. C'est ce qui rend le Frontonnais agréable à vivre. Et cela n'a pas de prix », conclut M. Cavagnac.



## CONCERTATION PUBLIQUE

Du 26 septembre au 26 décembre, un registre de recueil des avis et contributions du public est ouvert à l'accueil de la Mairie. Le public peut adresser également ses observations, propositions et contributions sur le sujet du développement des énergies renouvelables par

- courrier à la Mairie de Fronton, 1 Esplanade de Marcorelle, BP 3, 31620 Fronton
- courriel à [plu-revision2018@mairie-fronton.fr](mailto:plu-revision2018@mairie-fronton.fr).



## Nos rues, Notre Histoire

Route de Castelnaud, Impasse de l'Origan, avenue des Vignerons, rue de la Lyre... la ville est un réseau de voies qui nous permettent de circuler, mais qui **racontent aussi une histoire**. Certaines routes indiquent simplement leur destination, comme l' ancestrale **Nationale 20** qui traverse Fronton sous le nom de **route de Montauban au Nord** et **route de Toulouse au Sud**. Cette voie antique reliant Paris à Toulouse, via Orléans et Limoges, était devenue au **XVII<sup>e</sup> siècle l'axe le plus fréquenté d'Europe** et **le premier à être équipé d'un réseau de postes**. Nulle surprise que l'autoroute A62, qui en double le trajet depuis les années 1990, soit **le premier couloir de mobilité d'Occitanie**... D'autres, comme les **avenues Jules Bersac** ou **Adrien Escudier**, évoquent des noms qui ont marqué l'histoire de la commune. D'autres enfin témoignent de la vie locale, comme l'**avenue des Vignerons**...

La création des voies et des adresses relève du ressort des communes. Après la validation par le **Service d'Urbanisme** du permis d'aménager un nouveau lotissement comprenant des voies ouvertes à la circulation, c'est au **Conseil municipal** d'en donner les noms.

« Il n'existe pas de règles précises pour la dénomination du nom des voies. Nous respectons la parité chaque fois que cela est possible. Ainsi, nous avons nommé deux voies d'un même lotissement **George Sand** et **Gustave Flaubert** pour honorer leur amitié et leur remarquable échange épistolaire. Dans d'autre cas, l'occasion s'offre à nous. Il nous a paru opportun de nommer une des voies du lotissement Les jardins de Victor du nom de **Victor Schoelcher**, grand républicain et initiateur de la loi sur l'abolition de l'esclavage. Plus récemment **Le Colombier** est tout simplement un lieudit. Tous ces choix résultent d'échanges entre élus, avec les propriétaires des lieux, avec les habitants. Les propositions citoyennes sont toujours les bienvenues et seront examinées avec attention », explique **M. Pierre Jeanjean, maire-adjoint à l'urbanisme**.

Vous pouvez visualiser toutes les adresses de la commune sur le portail [adresse.data.gouv.fr](https://adresse.data.gouv.fr)

## Nos platanes

Les platanes sont des arbres majestueux qui embellissent notre ville et nous apportent l'ombre bienvenue. S'ils sont généralement des arbres résistants, la durée de leur vie, entre **70 et 100 ans**, dépend de leur **état de santé** et des **aléas météorologiques**.

L'alternance entre les épisodes de **fortes pluies**, les périodes de **sécheresse** et les **épisodes caniculaires** affaiblissent leurs défenses contre les **ravageurs**. Le **tigre du platane** insecte originaire de l'Amérique du Nord, fragilise les arbres et les rend particulièrement vulnérables aux attaches des **champignons** comme l'**oïdium**, facilement reconnaissable par l'apparition de

taches blanches à la texture farineuse sur les feuilles, ou le **ceratocystis platani**, qui provoque le **chancre du platane**, maladie vasculaire incurable qui en impose l'abattage.

La municipalité entretient soigneusement les platanes, qui sont régulièrement **taillés** et protégés contre les champignons et le tigre au moyen des méthodes écologiques, comme le **nettoyage à l'eau à haute pression**. Cependant, l'abattage et l'incinération sont parfois inévitables pour éviter la contamination de l'ensemble du patrimoine arboré.



## L'élagage à proximité des réseaux

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens peuvent gêner ou empêcher l'accès aux poteaux, voire, en cas de frottements ou de chutes de branches, entraîner des dommages de nature à provoquer une interruption des services de communication.

L'entretien des abords de **ces réseaux, qualifié d'utilité publique**, constitue donc un impératif majeur pour la pérennité des réseaux existants, ainsi que pour la mise en place de la fibre Très Haut-Débit.

Haute Garonne Numérique

L'art. 85 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique précise les modalités d'entretien des réseaux de communications électroniques.

Ainsi, **il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage**. La loi du 23 novembre 2018 (ELAN) a élargi ce dispositif aux réseaux de communications projetées.

# Un atelier citoyen pour imaginer l'avenir de Fronton

Le soir du **jeudi 12 septembre** au Préau des Chevaliers de Malte, une quinzaine de Frontonnais a participé à un **jeu sérieux d'imagination urbaine**. Accompagnés par **deux experts en urbanisme et en mobilité** et répartis en trois groupes de travail, ils ont réfléchi à l'avenir du centre-ville sous toutes les coutures, l'habitat, la mobilité, la végétalisation, la convivialité, le commerce.

Présent à l'ouverture de l'atelier, **Hugo Cavagnac**, le maire de Fronton, a expliqué la démarche : « Fronton se transforme à l'heure où tout notre monde se transforme. Nous devons projeter notre avenir pour anticiper les transformations des modes de vie, de mobilité, de consommation, de loisir, afin de rester cette petite ville où il fait bon vivre. C'est un travail collectif auquel tous

doivent prendre part, élus, experts, habitants. Nous, élus, nous devons tenir compte de tous les points de vue. Tout n'est pas possible, tout ne sera pas faisable, mais toutes les propositions méritent considération. Ce soir, c'est aux habitants de se prononcer, avec franchise et responsabilité ».

A l'issue de **deux heures de travail** où ils ont été invités à dire ce qui va, ce qui ne va pas et ce qui pourrait aller mieux ou autrement, les trois groupes ont fait un **exercice épistolaire d'anticipation** pour raconter aux Frontonnais de 2050 la transformation qu'aura traversé la ville. Un point a fait l'unanimité : toujours plus d'espaces verts et d'occasions de se retrouver de se croiser, d'être et de vivre ensemble.



## Le skatepark coconstruit avec les jeunes à Fronton

Un **nouveau skatepark** voit le jour cet automne à Fronton. L'ensemble a été conçu avec et pour les jeunes frontonnais pour une pratique en toute sécurité du skateboard, du roller, du vélo ou de la trottinette. Ouvert à tous en régime gratuit, le skatepark sera un lieu d'échanges entre les jeunes de tous les âges. Le Service municipal d'Enfance et le Centre intercommunal d'Animation Jeunesse y projettent déjà des animations autour de la glisse pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de la mobilité et du partage d'espace.

« Il n'est pas étonnant que les skateparks soient si appréciés par les jeunes. Ce sont des **lieux de rencontre, de convivialité et de pratique sportive à la fois libre et partagée que les jeunes s'approprient et dont ils font un très bon usage**. Nous avons travaillé le projet avec les

jeunes frontonnais, nous avons visité des parks existants et nous avons attentivement écouté leurs demandes et leurs attentes. Ils ont entièrement joué le jeu et ont bien compris que nous devons tous respecter le budget », explique **Hugo Cavagnac**, le Maire de Fronton.

Le futur skatepark occupe une surface de 350 m<sup>2</sup> dans le complexe des **Prés de Matabiau**, derrière la Halle des Sports Jean Tissonnières, à petite distance du centre-ville. « **L'accessibilité et la sécurité du site** ont été des critères fixés dès le début du projet. On y accède facilement des écoles et des centres de loisirs », précise le Maire.

Le projet est soutenu par le **programme LEADER de l'Union européenne**, la **CAF de la Haute-Garonne**.



# Nettoyage d'automne à Fronton



A peine le bilan des Olympiades frontonnaises établi, voilà que les quartiers se sont mobilisés à nouveau ce vendredi 16 septembre pour le **nettoyage d'automne**. Synchronisé depuis 2020 avec la **Journée mondiale de nettoyage de la planète**, dont elle est partenaire, l'initiative frontonnaise fédère 14 quartiers dans le même esprit de convivialité et d'énergie positive au service d'une bonne cause.

« On regarde différemment les rues, les accotements et les fossés après les avoir nettoyés nous-mêmes. On s'en sent plus responsables et on espère insuffler l'exemple », explique **Guy Dejean**, conseiller délégué à la vie associative et membre de la commission en charge de l'action qui réunit aussi **Nathalie Pourcel**, maire-adjointe à la culture, **Cathy Chevalier** et **Nathalie Thomas**.

Organisée chaque année au **printemps** et à **l'automne**, l'initiative municipale multiplie les émules et les partenaires. Vendredi 15 septembre, les **élèves de l'école Jean de La Fontaine** ont nettoyé le city park. Samedi, les jeunes

élus du **Conseil municipal des Jeunes** ont épaulé les équipes de leurs quartiers. Le personnel de **l'agence Fronton du Crédit Agricole** s'y est associé aussi pour donner un coup de main.

Les volontaires étaient attendus sur les **points de rassemblements des quartiers à 9h**. La pesée et le tri ont eu lieu à partir de **11h sur l'esplanade Pierre Campech**.

Les déchets collectés ont été vite intégrés dans le **circuit vertueux de recyclage** : l'association K Net Partage revend l'aluminium et l'acier au profit des enfants en situation de vulnérabilité ; l'entreprise MÉGO et l'association Bouchons 31 valorisent les mégots et les bouchons au profit des personnes en situation de handicap.

A 12h, **le Crédit Agricole a offert à tous les participants un pot de l'amitié** qui a donné le signal d'ouverture du **repas en style auberge espagnole** sur le parvis de la Halle.

L'Action est soutenue par la **ville de Fronton** et par la **Communauté de communes du Frontonnais**.



|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| VERRE                            | 100 L  |
| EMBALLAGES RECYCL.               | 1.100 L  |
| CANETTES                         | 200 L  |
| BOUCHONS                         | 1 L  |
| MÉTAUX                           | 50 Kg  |
| TEXTILE                          | 10 L   |
| DEEE                             | 5 m Cable<br>6 circuits imprimés<br>4 consoles |
| MEGOTS                           | 40 L   |
| DANGEREUX (autres)               | 80 Kg  |
| SERINGUES                        | 0  |
| ORDURES MENAGERES<br>RESIDUELLES | 1200 L   |
| ENCOMBRANTS                      | 2 m <sup>3</sup>                               |

## Le nouveau château d'eau sort de terre

La dalle du nouveau château d'eau a été coulée cet automne. Le réservoir, d'une hauteur de **26 m** et d'une capacité de stockage de **1 500 m<sup>3</sup>**, desservira à partir de 2025 les communes de Bouloc et de Fronton.

L'investissement s'élève à **4 397 718 € HT**, dont **1 204 578 € HT** pour **Fronton**, soit **27 %**. La subvention du **Conseil départemental de la Haute Garonne** s'élève à **879 544 €**, soit **20 %** du coût de l'opération.



# ENFANCE ET SCOLAIRE

## L'été au Centre de Loisirs



Cet été, des dizaines d'enfants frontonnais de tous les âges ont fréquenté le Centre de Loisirs. Les animateurs avaient préparé un programme bien dense et divers, avec des intervenants et des sorties toutes les semaines : pour les petits, une visite à l'**Animaparc du Burgaud**, pour les grands, une exploration excitante de l'**Agrip'Aventure à Montech**.

Les journées découverte au **Centre d'Équitation** et à l'**Animafirme de Fronton** ont permis aux enfants de connaître de près les animaux, d'apprendre beaucoup sur leur mode de vie. Les histoires lues par Martine ont fait rêver tous les petits, alors que les grands sont initiés au rugby tag sur les nouveaux terrains des **Prés de Matabiau**.

Une surprise en fin de programme : guidés par **Flavien Seng**, les enfants ont illustré les quatre éléments sur une grande fresque dessinée et taguée sur le mur de l'école Jean de La Fontaine.

Les enfants et les animateurs remercient les intervenants, Angélique, Roselyne et Sophie, les prestataires, Grégory d'ID2 Loisirs qui nous a amené pour une journée des kartings et une autre fois un jeu gonflable et des briques géantes, Laurent du Cinéma de Fronton, Sophie notre chère ludothécaire, et Martine, bénévole toujours présente de l'association « Lire et faire lire ».

## FRONTON : UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE



Chaque automne, **650 enfants** font leur rentrée dans les quatre écoles de Fronton. Pour la municipalité, qui consacre **plus de 20 % de son budget à l'enfance**, c'est un moment fort de l'année. « Les parents nous confient ce qu'ils ont de plus cher quand ils partent travailler, nous faisons le maximum pour les accueillir dans les meilleures conditions », résume le maire **Hugo Cavagnac**. Tout est en place pour recevoir les petits.

Après les écoles Balochan et Jean de la Fontaine, l'école Marianne a été dotée d'installations de refroidissement. La fréquence et la durée des canicules l'imposaient pour le confort des élèves et du personnel lorsque l'isolation ou la ventilation naturelle s'avèrent insuffisantes.

Le personnel municipal est au complet pour accueillir les enfants. 40 animateurs et 35 agents chargés de l'entretien et de la restauration font tourner à plein rythme la cantine, les ALAE et le centre de loisir. « Ce sont des moyens humains considérables et des personnes d'une grande qualité professionnelle », confirme **Karine Barrière**, maire-adjointe à l'enfance.

**La restauration fait l'objet d'un suivi nutritionnel régulier pour une bonne qualité des repas et un minimum de gaspillage.** Pendant les vacances, les menus proposés durant l'année écoulée, sont examinés par une commission qui réunit la maire-adjointe, le prestataire, des agents et des animateurs et un représentant des parents. Les enfants ont eux aussi leur mot à dire : **ils imaginent une fois par an un menu proposé dans l'ensemble des cantines desservies par le prestataire.**

Fronton compte chaque année une douzaine d'élèves en situation de handicap. « L'école doit être une chance pour tous. Parce que les besoins des enfants sont les mêmes quel que soit le temps de la journée, **nous finançons les AESH pendant la pause-midi.** Pour assurer la qualité des animations périscolaire et un meilleur encadrement des enfants, un directeur-adjoint renforcera l'équipe du centre de loisirs » – explique **Mme Barrière**.

# L'ÉCOLE EST UN DROIT, L'INCLUSION EST UN DEVOIR

L'éducation est censée illustrer, le mieux nos valeurs républicaines, l'égalité, la liberté, la fraternité, et bien sûr, leur clé de voûte qu'est la laïcité. À ce titre, **l'éducation est un droit dont tous les enfants, quelle que soit leur situation, doivent jouir.** Karine Barrière, maire-adjointe aux affaires scolaires, explique les efforts accomplis par la commune.

## L'inclusion des enfants en situation de handicap est-elle une priorité de la commune ?

Le nombre d'enfants en situation de handicap ne cesse d'augmenter. **10 % des enfants scolarisés à Fronton en font partie.** Le nombre d'enfants à handicap accueillis sur les temps périscolaires a été multiplié par 7 les dernières années. De 11 en 2017, nous en accueillons environ 70 aujourd'hui. Nous avons donc décidé d'en faire une **priorité**. L'inclusion et le handicap ont représenté dès le début le premier axe de notre **projet éducatif de territoire (PEDT)**, qui est le document socle de l'action municipale à l'enfance, élaboré en concertation avec les écoles et les parents d'élèves.

## Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire que nous investissons d'abord dans l'**encadrement et l'accompagnement des enfants**. Les équipes de direction des ALAE et de l'ALSH ont une solide **formation en matière d'inclusion**, qui est régulièrement renouvelée et qui sensibilise constamment l'ensemble des animateurs sur ces sujets. Ils sont appuyés par un jeune en **service civique** missionné spécialement sur les sujets liés au handicap. Nous travaillons de concert avec les familles et en relation étroite avec le Centre Médico-Psychologique pour accompagner de manière appropriée les enfants qui y sont suivis.

Nous finançons aussi des postes **d'assistants d'élèves en situation de handicap (AESH)**. Pas moins de **sept agentes** sont présentes **pendant le repas et hors temps scolaire** pour accompagner et canaliser les enfants en situation de handicap. Leur travail est indispensable.

Nous avons aussi investi dans les **espaces et dans la signalétique**. Il est important que les enfants puissent s'orienter vite, s'approprier les différents espaces et retrouver des endroits calmes, à l'abri de l'agitation typique d'une journée d'école. Ils ont donc à leur disposition des pièces tranquilles, des Zen Zones, et des outils pour exprimer leurs émotions, comme la roue des besoins par exemple.

C'est un travail qui demande beaucoup d'**attention**, beaucoup de **disponibilité** et de **professionnalisme** de la part des adultes et qui doit nécessairement **impliquer les familles**.

Nous avons la chance d'avoir à Fronton beaucoup d'enfants. C'est une véritable **richesse**. Mais **cette chance nous oblige**. Nous faisons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour offrir à tous les enfants les meilleures conditions scolaires et le meilleur accompagnement péri- et extra-scolaire.



## Pour une offre médicale toujours meilleure

Le nouveau **Centre Médico-Psychologique** fonctionne à plein rendement dans son nouveau local construit par la municipalité **avec le soutien de l'Etat et du Conseil départemental de la Haute-Garonne**. « L'existence d'une **offre de soins de proximité** est indispensable pour les familles dont les enfants ont besoin d'un suivi psychologique régulier. La demande n'a fait qu'augmenter avec la croissance démographique du Nord Toulousain. Le nouveau CMP est le fruit d'une belle collaboration entre la commune et le CHU de Toulouse, en particulier avec le **Pr. Jean-Philippe Raynaud**, le chef du Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de l'Hôpital Purpan », explique le maire **Hugo Cavagnac**.

Le pas suivant, tout aussi attendu et indispensable, est **la construction d'un hôpital de jour** dans la proximité immédiate du CMP. Partie de l'offre publique de soins en

psychiatrie, l'hôpital de jour s'adresse à des personnes dont l'état de santé nécessite des soins pendant la journée, mais qui peuvent continuer à vivre chez elles. « Un tel investissement est très important. Avec nos partenaires du CHU de Toulouse, nous essayons de trouver le meilleur montage financier et de mobiliser toutes les subventions possibles. Notre volonté politique de porter ce projet est très forte », confirme **M. Cavagnac**.

Avec l'installation de nouveaux médecins généralistes et de nombreuses professions paramédicales, Fronton a vu son offre de soins s'enrichir et se diversifier ces dernières années. « Un bon accès aux soins ne peut résulter que de **la complémentarité entre l'offre publique et l'offre privée**. Nous y veillons constamment », précise **Mme Monique Picat**, maire-adjointe responsable du dialogue avec la profession médicale.



Les lieux et les pierres nous relient au passé et nous transmettent des messages sur les générations qui nous ont précédés et qui ont donné forme et vie à la ville tout autant que nous le faisons aujourd'hui. Ces passés, certains lointains, certains plus proches, nous intéressent, nous attirent, voire nous intriguent. Mais comment y accéder sans guide ? A l'occasion des **Journées du Patrimoine** de septembre, le **Conseil municipal des Jeunes** a relevé ce défi avec courage et imagination. Sous la forme d'un **jeu d'énigme**, les jeunes élus ont imaginé une exploration à la fois ludique et pédagogique des principaux sites de la ville, fondée sur un véritable travail dans les archives historiques et photographiques de la ville.



1

Par où commencer ? La **Mairie** bien sûr, cette ancienne demeure de Jean-François Joseph Marcorelle, baron d'Escale, député sous le Consulat et l'Empire, qui accueille aujourd'hui les services municipaux.

Direction l'**église**, ce bâtiment qui raconte à lui seul toute l'histoire de la ville. Erigée au XVI<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement de l'ancienne église consacrée par le Pape Calixte II en 1119, elle incorpore la tour de l'ancienne Commanderie des Chevaliers de Malte, transformé en clocher après 1693.

2



Hier comme aujourd'hui, l'accès à l'eau était capital. Le **puits de la rue de l'Eglise** est un vestige du château médiéval dont il ne subsiste aujourd'hui que la tour transformée en clocher.



3-4

La **Halle** et le **puits communal**, sont le cœur et l'âme de la ville, lieu de rencontres, d'échanges, de débats, c'est là que les liens se tissent et qu'une communauté se crée.



Comme la Halle, les **lavoirs** sont des lieux emblématiques de la vie communale. C'est là que les femmes se retrouvaient pour laver le linge, et bien sûr, pour discuter, s'échanger les dernières nouvelles, se lier d'amitié...

5-6



7

L'histoire de Fronton est aussi l'histoire du **travail de la vigne**. Les outils d'antan sont là pour témoigner du dur labeur des viticulteurs et vigneronns.

8

Le **vignoble millénaire** s'est assuré un bel avenir. Le **Château de Capdeville**, siège de l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton et du Syndicat des Vins de Fronton en est le symbole.



# CULTURE

## A la découverte de notre patrimoine



### L'ORGUE

#### Un instrument pas comme les autres !

Art, histoire, nature, traditions, chaque septembre on part à la découverte du patrimoine local. Et Fronton n'en manque pas.

Le **17 septembre**, **Me Alain Adorno**, avocat au barreau de Toulouse dans sa vie professionnelle, mélomane passionné et organiste bénévole dans son temps libre, nous a proposé **deux visites-découverte de l'orgue de l'église de Fronton**.

Les Frontonnais ont pu voir de près ce bijou de tuyauterie et de technique datant de 1852, fabriqué par le facteur Frédéric Jungk, inscrit sur la liste des monuments historiques et **entièrement restauré** par la municipalité avec le concours de l'Etat, de la région et des donateurs. La passion de notre organiste bénévole n'a eu d'égale que la vive curiosité du jeune public, venu nombreux !

**Un grand merci, M<sup>e</sup> Andorno !**



## L'Orgue de Fronton à l'honneur dans le 28<sup>e</sup> Festival



Restauré en intégralité, l'orgue de Fronton a fait son entrée dans le très réputé **Festival Toulouse les Orgues**.

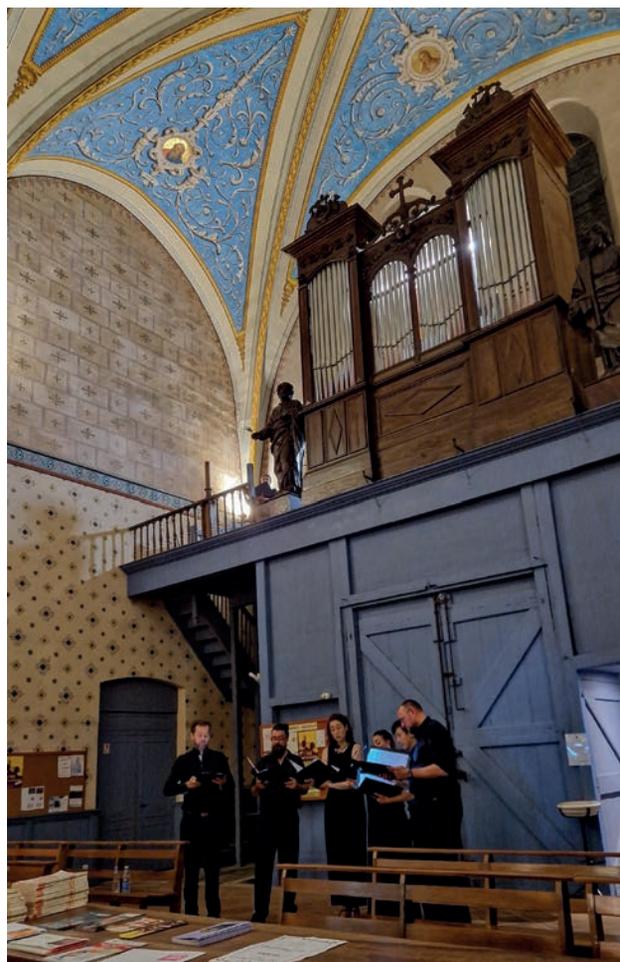
Le soir du jeudi 5 octobre, le public frontonnais a pu vivre des instants de grâce, entraîné dans une conversation musicale par les artistes de l'**Ensemble La Sportelle** de Rocamadour sous la direction de la soprano **Laetitia Corcelle**, accompagnés par l'organiste **Emmeran Rollin**.

Une heure et demie durant, les artistes ont chanté et déambulé dans l'église pour remplir la nef de cantates et de grands motets a capella, intercalés avec des pièces d'orgue de **Johan-Sébastien Bach** et de **Felix Mendelssohn**.

« La proximité entre les chœurs et le public est indispensable pour donner vie au message musical et faire participer les spectateurs au dialogue harmonique », nous a expliqué **Laetitia Corcelle**. Aussi, au fil du voyage musical, les chanteurs se sont-ils déplacés du chœur au transept, dans la nef, voire au balcon de l'orgue explorant par leurs voix toutes les potentialités acoustiques de l'église.

« C'est une joie et une grande fierté de voir qu'un effort et un investissement si important que la restauration de notre orgue porte de si beaux fruits dont tout le monde puisse profiter », confiait **le maire Hugo Cavagnac**, à la sortie du concert.

Le concert a été organisé par la ville de Fronton en partenariat avec le **Festival Toulouse les Orgues** et **Rocamadour Musique Sacrée**.



## Transmettre le français c'est renforcer le lien républicain

« Les communes sont les foyers de notre République, les lieux où l'on fait vivre au quotidien nos valeurs, d'égalité, de liberté et de fraternité. Mais **pour animer cette République, nous devons avant tout nous parler et nous comprendre. La maîtrise du français en est la condition première et nécessaire.** C'est pourquoi, votre travail est inestimable », a confié M. le maire **Hugo Cagnac** aux bénévoles des ateliers d'apprentissage du français organisés régulièrement à la Médiathèque à destination des personnes installées à Fronton qui ne maîtrisent pas notre langue.

L'initiative, lancée en 2021 par Mme **Elizabeth Brocco**, maire adjointe aux affaires sociales, a rencontré un franc succès grâce à l'engagement des bénévoles. **Stéphane Baverez, Ghislaine Carvalho, Claude Quillard et Céline Robin** donnent chaque semaine de leur temps, de leur savoir, énergie et bonne humeur pour faciliter l'intégration de femmes et d'hommes venus d'Europe de l'Est, d'Asie et d'Afrique du Nord. Ainsi, la transmission du français crée des liens forts, de solidarité humaine, voire même d'amitié.



## L'heure du conte sous la Halle de Fronton

Avec son intérieur repeint et son acoustique améliorée, notre Halle est devenue un véritable **lieu de rencontre ludique et artistique**. Après le concert de l'Harmonie au printemps, ce fut le tour de **L'Heure du conte** de s'y installer le 23 septembre.

Le clown POM a emmené les enfants et les adultes

dans un univers de poésie et de magie où la fantaisie et l'imprévu ont suscité des cascades de rires.

Pour remercier le jeune public si sage et attentif, la Médiathèque a offert un goûter à la fin du spectacle. Histoire de mettre en valeur le nouveau « coin apéro » de la Halle.



# ASSOCIATIONS

## LES OLYMPIADES FRONTONNAISES

### Le succès toujours au rendez-vous !

Les Frontonnais les attendaient avec impatience. Après le sursis de 2020 et 2021 et la reprise plus modeste en 2022, les Olympiades frontonaises ont fait cette année leur véritable retour. Plus de **450 participants** représentant pas moins de 10 quartiers – ces lieux de vie qui prolongent les anciens hameaux du village – ont participé avec enthousiasme aux épreuves sportives, culturelles, d'imagination et d'habileté qui ont rythmé toute la journée du **samedi 26 août**. Les nombreux supporters présents dans les tribunes du stade Matabiau n'ont pas été découragés par les quelques gouttes de pluie, venues clore opportunément l'épisode caniculaire de la semaine. Le **défilé des quartiers**, occasion tant attendue pour les équipes de se mesurer en costumes, musiques et chorégraphies imagées, a ouvert une soirée conviviale qui s'est prolongée très tard dans la nuit. Si les Olympiades tiennent davantage de la rencontre que de la compétition, l'édition 2023 a néanmoins eu ses lauréats. Arrivé en tête, le **quartier Pierrès** a été suivi par **Pourradel** et **Rastinats**. **Bravo à tous les participants !**

Les Olympiades sont organisées par un comité composé de délégués de quartiers et présidé par **M. Guy Déjean**, conseiller municipal délégué aux associations, qui témoigne : « **La réussite des Olympiades est le résultat du travail incroyable des délégués et de nos associations**, les Pompiers, l'Harmonie, Repair Café, les assos sportives, dont l'imagination ludique est intarissable. Leur participation est essentielle. **Un grand merci à tous pour leur générosité et pour l'effort titanesque qu'ils ont prodigué** ».

« Depuis 2015, l'objectif est le même : **tisser des liens forts entre les habitants, anciens et nouveaux**, d'un village qui n'a cessé de croître, travailler pour que Fronton soit une ville vivante et animée. Les Olympiades ne sont que l'illustration festive et conviviale d'un effort quotidien et partagé, déployé par nos services publics, nos associations, nos commerçants... pour que **Fronton demeure une ville solidaire, où chacun peut compter sur ses voisins et dont on se sent fier d'y appartenir** », explique **M. Hugo Cavagnac**, le maire de Fronton et l'initiateur, avec son équipe municipale, de la manifestation.

Guy Déjean avec les délégués des quartiers Jean-Michel Bonneville, Valérie Palos et Pierre Barges





## L'Ecole de musique intercommunale du Frontonnais Tradition et engagement

Mardi 12 septembre, réunion de rentrée à l'**Ecole de musique Intercommunale du Frontonnais (EMIF)**. La directrice **Christel Gautherin** et les **16 enseignants** se sont réunis à l'antenne de Fronton en présence de **Hugo Cavagnac**, président de la CC du Frontonnais, et de **Jean-Michel Fougeray**, vice-président en charge de la promotion du territoire, pour l'ouverture annuelle de la formation.

2023 apporte un important changement pour l'**EMIF** qui sera dorénavant administrée en régie directe par l'intercommunalité. « Ce nouveau statut illustre l'engagement très fort des élus du Frontonnais pour l'éducation musicale qui est une vraie tradition », a expliqué **Hugo Cavagnac** dans son mot d'ouverture.

Reconnue dans le schéma départemental des enseignements artistiques depuis 1992, l'**EMIF** propose une **formation diversifiée** – 16 disciplines instrumentales et vocales, 17 cours de formation musicale, ateliers de pratique collective – qui s'adresse à tous les âges, des plus jeunes aux seniors et qui est validée par le brevet départemental. Des séances d'**éveil musical** sont proposées aux enfants de maternelle et un parcours découverte instrumentale est spécialement conçu pour les élèves du CP et CE1.

« Nous accueillons chaque année **environ 250 élèves**, dont trois quart sont des enfants. Le **taux de réinscription** d'une année à l'autre est de **80 %**, ce qui est pour nous un motif de grande fierté », explique **Christel Gautherin, la directrice de l'EMIF**. « Sécuriser les enseignants, qui sont dorénavant des agents contractuels de l'intercommunalité, afin de pérenniser l'offre de formation a été l'argument majeur du changement statutaire de l'EMIF. **C'est un investissement à la mesure de l'importance que nous accordons à l'éveil et à l'éducation musicale dans le Frontonnais**. En cohérence, la prochaine étape est la construction des **nouveaux locaux de l'EMIF à Fronton et Castelnau d'Estrétefonds**. Après avoir inscrit l'investissement au budget pluriannuel ce printemps, nous démarrons cet automne la réflexion architecturale avec le CAUE », a annoncé **Hugo Cavagnac**.

Les élèves de l'EMIF se produisent lors des cérémonies, animations et concerts organisés tout au long de l'année dans les dix communes du territoire, très souvent en partenariat avec les établissements scolaires et des associations. **L'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais**, qui est la plus ancienne société musicale du département, y recrute la plupart de ses musiciens.



## La Halle de Fronton s'em'Brass

Le public était au rendez-vous le samedi 21 octobre pour une interprétation musicale de grande classe. **Le Brass Band Occitania**, lauréat du 1<sup>er</sup> prix de sa catégorie à l'OpenAmboise 2023, le Festival international de Brass bands d'Amboise, a transformé l'ambiance de la Halle de Fronton.



Le **Brass Band Occitania** est un grand orchestre créé en 2011 par des amis passionnés de musique pour cuivres. Il rassemble une trentaine de membres, composé de musiciens professionnels, d'élèves du Conservatoire National de Musique de Toulouse, de professeurs de musique de la région Midi-Pyrénées et de musiciens amateurs des environs de Toulouse, dont **plusieurs membres de l'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais**.

Le BBO est dirigé par Lucas Mazerès, professeur de percussions au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse du Tarn et est présidé par Laurent Jammes, trompettiste professionnel à la musique des Parachutistes de l'armée de terre, cornet principal de la formation.

# LE NOUVEAU VISAGE DU CCAS

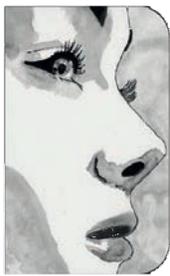


**Sabrina Moustapha** est la nouvelle responsable du CCAS de Fronton. Fonctionnaire territoriale, diplômée d'un master 2 en affaires sociales de l'Université de Lille, elle a acquis une solide expérience de travail en CCAS dans la région parisienne et toulousaine.

« Après avoir travaillé dans des structures de grande taille, j'ai souhaité retrouver la polyvalence et la proximité humaine propre à un CCAS comme Fronton », nous a confié Sabrina lors de la prise de poste en septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue et bon courage dans l'exercice de ses missions.

Sabrina est à votre disposition au **CCAS de Fronton**, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, 1 Esplanade Marcorelle 31620 FRONTON  
05 62 79 92 14 / ccas@mairie-fronton.fr

## De l'Ombre à la Lumière



Une Autre *Femme* !  
**ASSOCIATION**  
Contre les violences  
intra-familiales

Événement dans la série des conférences du Préau des Chevaliers de Malte : vendredi 29 septembre, les Frontonnaises et les Frontonnais ont pu écouter le témoignage vibrant d'une femme ayant subi l'enfer des violences conjugales et ayant réussi à s'en libérer. Dans son livre intitulé d'une manière suggestive *Une autre femme*, l'auteure, puéricultrice, raconte son parcours violent, émouvant qui l'a conduit par l'écriture et la peinture à transmettre un **message d'espoir**. Ce livre est son histoire, son vécu, son témoignage, mais il est aussi un **chemin vers la liberté**.

« Aujourd'hui, malgré mon handicap suite aux violences subies, je vais très bien. **J'ai choisi d'accompagner les femmes qui vivent ces violences**, de les aider dans l'association Une autre femme, c'est la mission que je me suis donnée », a-t-elle expliqué.

Le programme **Ma Commune Ma Santé** est destiné à toutes les communes de France soucieuses de l'accès aux soins de santé de leurs administrés, notamment les plus fragiles et les personnes âgées. Grâce au partenariat avec l'**association ACTIOM**, Fronton fait bénéficier à ses habitants et à ses agents d'une **offre de santé mutualisée** et des nombreux avantages proposés par **ACTIOM** (conseils et accompagnement personnalisé, permanences locales, services innovants à tarifs négociés...).

**ACTIOM** est une association loi 1901 créée en 2014, indépendante des compagnies d'assurances.

**Ma commune, ma mutuelle adaptée**



En France, 50 % des féminicides se déroulent en milieu rural, une femme sur dix est concernée par des violences et un féminicide a lieu tous les deux jours. Avec son bilan de 220 000 femmes victimes et 21 enfants tués, 2021 a été une sombre année.

Créée en 2017, l'association accompagne 150 femmes et 5 hommes victimes de violences. Le CCAS soutient l'ouverture d'une antenne à Fronton.

A la faveur d'une relation de longue date avec les organismes mutualistes partenaires, **ACTIOM** est souscripteur de contrats collectifs afin de proposer des complémentaires santé adaptées à vos besoins. Notre référent, **Philippe COSSOUL**, est à votre disposition au **07 77 08 07 85**.

Lors du rendez-vous, merci de **vous munir des documents suivants** : les conditions de garanties de votre mutuelle, le montant de votre cotisation actuelle, l'attestation de votre carte vitale, la CNI, un RIB.



# LE CCAS vous accompagne pour ETRE BIEN DANS SON CORPS et DANS SA TÊTE

## ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE avec Siel Bleu

Tous les jeudis, 14h30 – 15h30, septembre – décembre  
Salle des associations, 51 av. Adrien Escudier

La pratique du sport est fondamentale pour une bonne santé. Le CCAS et l'association Siel Bleu proposent aux seniors de Fronton des séances d'activité physique adaptées à tous les âges et les capacités.



## ATELIERS D'ART ORATOIRE avec la Malle d'aventure

Les mardis 17 octobre, 14 novembre, 12 décembre,  
27 février, 12 mars, 2 avril, 14 mai à la Médiathèque de  
Fronton

Les ateliers ont pour but de faire découvrir l'art oratoire aux seniors dans un esprit bienveillant et convivial autour de 3 axes principaux : la rencontre et l'improvisation ; la maîtrise du corps et du mouvement dans l'espace ; la voix et du texte. Un programme financé par

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Midi-Pyrénées

## ATELIER THEÂTRE avec la Compagnie Qu'est-ce qu'on fout là

Les mardis 21 novembre, 19 décembre et 15 janvier, 10h-12h  
à la Médiathèque

Jeune compagnie théâtrale toulousaine qui questionne le rapport au quotidien, Qu'est-ce qu'on fout là imagine une nouvelle forme théâtrale à partir de l'expérience des seniors.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS



## PAUSE-CAFE des AIDANTS avec AFC31

Un vendredi par mois, 14h30 – 16h30,  
Château de Capdeville 2<sup>e</sup> étage, 140 allées du Château

Rencontres entre les aidants familiaux, animées par une psychologue, pour partager son expérience, trouver des informations et des conseils, prévenir son épuisement, garder le lien. Vous pouvez venir accompagné de votre proche qui sera accueilli dans une salle attenante par des professionnels spécialisés.

Renseignements et inscriptions : 05 61 84 30 69 / plateforme@afc31.fr

**afc**  
sociation familiale  
intercantonale

# COMMERCE & ECONOMIE

## Bienvenue à nos nouvelles entreprises !



540 Route de Toulouse  
31620 FRONTON  
**Du lundi au vendredi**  
9h30-13h00 - 14h30-19h00  
**Samedi** : 9h30-19h00



06.52.04.79.82  
easyloc.occitanie@gmail.com



Poêles à bois  
Poêles à granulés  
Cuisinières à bois  
Cheminées au bio ethanol  
Cheminées à bois  
Brasero

670 route de Toulouse 31620 Fronton  
☎ 09.86.66.06.00  
✉ autourdufeu31@gmail.com  
f Autour du Feu



550, Route de Toulouse  
31620 FRONTON  
**Du lundi au vendredi**  
10h00-12h30 - 14h00-19h00  
**Samedi** : 10h30-19h00

## Si c'est jeudi, c'est marché à Fronton

Chaque jeudi matin, soleil ou pluie, les nombreuses places de parking du centre-ville de Fronton se remplissent des clients du marché de plein vent. Du parvis de la Mairie à l'Esplanade Pierre Campech, par la rue de la République ou l'allée Jean Ferran, on se laisse volontiers guider par les arômes appétissants pour sillonner les étals colorés et les chapiteaux bigarrés.

Aujourd'hui, le marché s'étend sur **800 mètres linéaires** et compte **plus de 80 abonnés permanents** auxquels s'ajoutent les « volants », plus ou moins nombreux selon les saisons. **Car il n'y a pas plus vivant qu'un marché**, qui s'étale ou rétrécit au rythme de la nature, et qui tient sa vitalité de la force des liens entre les commerçants et les clients. Décidément, celui de Fronton n'en manque pas, car la ville tient marché depuis plus de huit siècles.

Depuis **800 ans**, le marché participe à l'histoire de la ville et en garde aussi la mémoire. Représentante d'une lignée de commerçants présents depuis cinq générations, **Mme Anne-Marie Anson** (photo) se souvient : « Au début du siècle dernier, on apportait la marchandise en calèche, on en garde encore les luminaires à la maison. J'accompagnais déjà mon père au marché pendant les vacances. J'ai pratiquement grandi ici. Les clients plus âgés me connaissent depuis toute petite et moi, je connais la plupart des clients et des commerçants. **L'atmosphère est bonne, on s'entend bien et les clients le sentent** ».

« On comprend bien qu'un marché comme le notre est **bien plus que de simples rapports marchands**. Bien sûr, on y vend et on y achète et l'on s'agace si les prix montent. Mais ce qui prime c'est la confiance, le respect pour le travail des producteurs, des artisans et des commerçants et le plaisir du face-à-face », nous avoue le **maire Hugo Cavagnac**, qui manque rarement son tour du marché du jeudi.

Depuis 2018, la **Halle gourmande du dimanche** vient compléter l'offre commerçante de la ville pendant le week-end. De plus petite taille, car réservé aux producteurs, le marché du dimanche attire les actifs en quête de produits du terroir et désireux de profiter de l'animation urbaine à laquelle ils ne peuvent pas goûter en semaine. La Halle gourmande a résisté aux aléas des saisons et à l'épreuve de la crise sanitaire. À croire que, tout comme le jeudi, la magie de la sociabilité du marché opère aussi le dimanche. Il n'y a qu'à voir l'espace de convivialité nouvellement agencé par les services techniques municipaux où le café a bien meilleur goût qu'à la maison, nous disent les habitués.



# La diversité commerciale frontonnaise

Les espaces commerciaux disponibles à Fronton sont fort rares et quand il y en a ils sont vite pris. Tel est le cas du **SPAR**, commerce de proximité indispensable en cœur de ville, récemment réouvert par une nouvelle et dynamique équipe, ou de l'ancienne mercerie, connue de tous les Frontonnais, ayant fermée ses portes après de longs et loyaux services, pour se transformer... en **librairie** ! La route de Toulouse, elle, ne cesse de diversifier et moderniser son offre commerciale !



C'est un projet que **Christine et Philippe Rodrigues** chérissent depuis vingt ans, monter et animer ensemble leur librairie, s'entourer de gens et de livres, transmettre aux autres leur passion pour la lecture. Rien ne pouvait mieux le dire que le nom de la nouvelle librairie : La voie des mots.

« Les mots écrits nous montrent la voie pour trouver notre voix, nos propres mots, pour parler et se rencontrer. Les livres créent des liens forts, entre les auteurs et les lecteurs, mais surtout entre les lecteurs. Nous avons toujours rêvé d'un espace très humain où les lecteurs puissent se rapprocher les uns des autres. Cet espace en plein centre-ville de Fronton nous a tout de suite séduit », nous explique Christine, alors qu'elle est en train de régler les derniers détails avant l'ouverture.

Vous trouverez à **La voie des mots**, au 6 rue de la ville, des livres pour tous les goûts et tous les âges. Vous y trouverez aussi de très bons conseils et une tasse de **très bon thé bio**, cultivé aux Açores et produit selon les normes européennes.

## La Maison de l'Economie du Frontonnais

La **Maison de l'Economie du Frontonnais** a ouvert ses portes au **14 Grand Rue, en plein centre-ville de Castelnaud d'Estrétefonds**. Les entreprises et les porteurs de projets y trouveront des espaces de coworking et de réunion et pourront bénéficier de l'accompagnement offert par le service DevEco de la CC du Frontonnais et ses partenaires. Très attendu, ce projet porté par l'intercommunalité a bénéficié aussi du soutien financier de l'Etat (138 641 €), du Conseil Régional (140 576 €) et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (57 257 €).

L'inauguration a eu lieu ce 28 septembre en présence de **Sandrine Sigal**, maire de Castelnaud d'Estrétefonds et vice-présidente en charge du développement économique de la CC du Frontonnais, de **Guillaume de Almeida Chavez**, conseiller régional, de **Sandrine Floureusses**, conseillère départementale, de **Hugo Cavagnac**, Président de la CC du Frontonnais, de nombreux élus et partenaires et, surtout, des **entrepreneurs du Frontonnais**.

« C'est un projet cher à notre regretté **Daniel Dupuy**, ancien maire de Castelnaud, qui voit aujourd'hui le jour » a rappelé **Sandrine Sigal**, soulignant que les enjeux de mobilité, d'accès au numérique et aux programmes d'aides auxquels répond la Maison de l'Economie sont au cœur du développement économique du Frontonnais.

« Ce projet prouve que l'interco travaille pour et avec les entreprises. Nous sommes accompagnateurs et facilitateurs. Avec l'Etat, la Région, avec le Conseil départemental, qui ont généreusement soutenu ce projet, **nous devons jouer groupé**, chacun dans notre domaine de compétence, pour permettre aux entreprises de s'implanter dans nos zones économiques, d'embaucher

les compétences du territoire et produire la richesse qui générera la recette fiscale nécessaire pour financer les infrastructures indispensables à l'accueil des nouveaux habitants. Aussi, l'extension de la zone Eurocentre est-elle la priorité du développement économique du Frontonnais », a souligné **Hugo Cavagnac**.

**La Maison de l'Economie du Frontonnais**  
05 62 79 82 03 / [economie@cc-dufrontonnais.fr](mailto:economie@cc-dufrontonnais.fr)



## Le tri à la source des biodéchets

### Tri à la source des biodéchets : bientôt tous concernés !

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les biodéchets devront être collectés séparément, en application de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC). Les collectivités devront proposer des solutions permettant aux particuliers d'effectuer ce tri à la source.

### Que sont les biodéchets ?

Le code de l'environnement (article L. 541-1-1) définit les biodéchets comme « Les déchets non-dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Chaque habitant jette en moyenne **83 kilos de biodéchets par an**, selon les estimations du ministère de l'Ecologie. Collectés à part, ces biodéchets pourront être valorisés par compostage ou épandage, voire pour la production d'énergie par la méthanisation.

### Comment trier ses biodéchets et où les déposer ?

Les solutions techniques pour trier des biodéchets sont adaptées au territoire, urbain ou rural, et au type des ménages concernés, vivant en appartement, en pavillon etc. : composteurs individuels ou collectifs (pour un immeuble, une rue, un quartier), poubelles ou points d'apport volontaire. Quelle que soit la solution, l'objectif est le même : valoriser, sous forme de compost ou de combustible pour la méthanisation, ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, qui seraient autrement enfouis ou incinérés.

### UNE PREMIÈRE PHASE DE DÉPLOIEMENT

Pour anticiper cette nouvelle obligation, la CC du Frontonnais lance à partir de cet automne une **phase test de collecte séparée des biodéchets dans le périmètre des colonnes enterrées et de certains points d'apport volontaire**. Cette phase test s'adresse aux foyers dont le logement ne permet pas le compostage. Pour tout renseignement, contactez le **Pôle Environnement de la CC du Frontonnais** à [environnement@cc-dufrontonnais.fr](mailto:environnement@cc-dufrontonnais.fr) / 05 62 79 15 30



## Le tri à la source passera par l'apprentissage collectif

Une centaine de personnes ont participé le jeudi 21 septembre à Fronton à la **réunion d'information sur le tri à la source des biodéchets** qui deviendra une obligation pour tous, particuliers et professionnels, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. La réunion était le **coup d'envoi de la phase expérimentale de collecte séparée des biodéchets** proposée par l'intercommunalité aux ménages situés dans le périmètre des colonnes enterrées. A partir de cet automne, des **bacs réservés aux biodéchets** seront installés **dans les points d'apport volontaire** afin de permettre à tous ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas composter chez eux de porter leurs déchets organiques. Hermétiques, afin de prévenir les nuisances, les bacs seront régulièrement remplacés par un prestataire spécialisé. Dans une visée incitative, **l'intercommunalité met gratuitement des bio-seaux à la disposition des foyers volontaires du périmètre test**.

« Notre manière de trier, de collecter et de traiter les déchets ne cesse d'évoluer. **Nous devons mieux valoriser les déchets tout en essayant d'en produire moins**. Le tri à la source des déchets biodégradables, accompagné par la généralisation du **compostage** et le recours à la **méthanisation**, est un pas de plus dans notre nécessaire transition écologique. Avant d'être une obligation légale, **le tri est un geste écologique et économique**, car le coût du traitement des déchets ne cessera d'augmenter », a expliqué **Hugo Cavagnac, le maire de Fronton et président de la CC du Frontonnais**.

« Cette phase test est une phase d'apprentissage pendant laquelle nous accompagnons les habitants afin de trouver les façons de faire les mieux adaptées au logement et

à la situation de chacun. Certains savent et peuvent composter, d'autres non, voire ne le souhaitent pas. Nous devons **donner à tous la possibilité et le savoir-faire pour respecter l'obligation du tri à la source au 1<sup>er</sup> janvier**. Nos agents sont à votre écoute, sollicitez-les », a confirmé **Christophe Lartigue**, le responsable du Pôle intercommunal Environnement.

Très animée, la réunion a été l'occasion de présenter les enjeux écologiques de la réduction et de la valorisation des déchets, d'expliquer les bons gestes du tri et du compostage et, surtout, de répondre aux nombreuses questions du public.



# SALON

SAM. 25 NOV. | 10h > 17h

# DE LA RÉNOVATION énergétique

SALLE DES FÊTES | Villeneuve-lès-Bouloc | Entrée libre



Le premier Salon de la Rénovation énergétique du Frontonnais s'est tenu le samedi 25 novembre à Villeneuve-lès-Bouloc. 11 artisans Reconnus Garants de l'Environnement (RGE), tous Frontonnais, étaient présents à côté des conseillers de la mission Conseil Énergie Habitat du Conseil départemental de la Haute-Garonne, d'Expertises et Territoires, réseau d'experts territoriaux en transition énergétique, et de l'Agence départementale pour l'Information sur le logement (ADIL). Le salon était organisé en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA31) et CAPEB31, le syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment, représentés au Salon par le président, Lucien Amoros.

« Nous avons deux objectifs très précis. D'une part, offrir aux Frontonnais une information exacte, pertinente et personnalisée sur les bénéfices de la rénovation énergétique et les opportunités de financement. D'autre part, faciliter le contact avec les entreprises locales en mesure de les assister à la mise en œuvre de leurs projets. Je crois que sur ces deux volets, nous avons atteint nos objectifs. C'est ce qu'indique le nombre de visiteurs et le niveau de satisfaction », nous confiait **Hugo Cavagnac**, le président de la CC du Frontonnais et maire de Fronton, à l'issue du Salon.

Une centaine de personnes ont franchi la porte du salon à la recherche de contacts professionnels et de conseil pratiques. « Le niveau de satisfaction globale est élevé. On se félicite d'un 8.8/10. Les visiteurs ont apprécié surtout la pertinence des informations sur l'accès aux aides », précise **Nathalie Cassard**, chargée de mission Plan Climat Air Énergie Territorial du Frontonnais (PCAET).

Cela montre surtout l'existence d'une attente réelle des Frontonnais. « Ce salon est une très bonne initiative. Nous avons le projet de refaire l'isolation des combles et peut-être envisager l'achat de panneaux solaires. Nous avons été très bien accueillis, nous avons reçu de bons conseils et pris des rendez-vous », témoigne le Frontonnais **Yves Parrier**.

« Les entreprises participantes sont satisfaites. Faire venir davantage d'artisans et améliorer la visibilité de l'événement sont les premières leçons de cette première édition, qui demeure encourageante », complète **Chloé Amara**, responsable du Pôle DevEco de la CC du Frontonnais.



## Notre nouveau compagnon de route

La **mobilité** est une de nos **préoccupations majeures**. Au travail, à l'école, aux courses ou simplement pour le loisir, on se déplace, en auto, moto, vélo, à pied... Mais connaissons-nous en détail notre mobilité ? Quels sont nos trajets les plus fréquents ? Combien de temps passons-nous en voiture et dans les embouteillages ? Quelle est notre empreinte carbone et combien cela pèse sur nos budgets familiaux ? Comment améliorer nos déplacements ?

À ce sujet comme à bien d'autres propos, le **partage de données** et l'**intelligence collective** peuvent nous aider à **mieux maîtriser nos pratiques et à améliorer nos déplacements** sous tous les aspects, **financiers** comme **environnementaux**. Appuyée sur une **information détaillée** et correcte, l'action de l'Etat et des collectivités en matière de mobilité, qu'il s'agisse d'**infrastructures** ou de **services**, peut répondre aux besoins d'une façon adéquate et opportune.

C'est pourquoi, la communauté de communes du Frontonnais vous invite à rejoindre un **projet participatif sur la mobilité**. Le projet s'appuie sur l'**application mobile GécoAir**, développée par l'Institut Français du Pétrole et des Énergies nouvelles (IFPEN). Dans le plus strict **respect de vos données personnelles**, l'application vous permet de visualiser et de comparer vos statistiques de mobilité, de participer à des challenges et de recevoir des conseils en matière de mobilité. Ludique et intuitive, elle nous permet de bouger, ensemble, dans la bonne direction !

Rejoignez la communauté GécoAir.

Disponible sur **Google Play** et **Apple Store**.



# PROMOTION DU TERRITOIRE

## Le VIGNOBLE assure son AVENIR

Notre **vignoble** est le cœur de l'identité frontonnaise. Si Fronton est connu en France et dans le monde, c'est grâce à ses vins qui accumulent les récompenses aux compétitions nationales et internationales. Chaque année, les médailles au concours général agricole confirment la qualité des vins de notre terroir. Chaque année, des milliers d'amateurs de vin d'ici et d'ailleurs apprécient l'ingéniosité et le professionnalisme de nos vigneron·ne·s lors du **Festival Saveurs et Senteurs**, le moment fort de l'été dans le Frontonnais. Si la renommée acquise est bien une raison de fierté légitime, elle oblige aussi à la qualité et incite les vigneron·ne·s à bien préparer l'**avenir du vignoble**.

Si la **négrette**, cépage multiséculaire, est connue pour sa résistance, le vignoble frontonnais n'est pas épargné par les effets du changement climatique. Afin d'en anticiper l'impact, le Syndicat des Vins de Fronton a mené en 2023, avec le soutien financier de l'UE (FEADER), de l'Etat, de la Région et de la CC du Frontonnais, une **étude approfondie des terroirs du vignoble** afin d'identifier les caractéristiques géologiques et pédologiques des parcelles, en définir les potentialités et les contraintes intrinsèques et, bien sûr, réfléchir à l'adaptation à l'évolution du climat, un savoir indispensable pour que les vigneron·ne·s puissent se projeter à l'avenir.

Un vignoble, ce n'est pas seulement un terroir, **ce sont des vigneron·ne·s** qui savent en tirer le meilleur. La **relève générationnelle** est assurée au Domaine Plaisance Penavayre, au Domaine Le Roc, au Château Saint Louis où parmi les coopérateurs. **D'autres domaines sont repris ou créés par des enthousiastes du vin**, prêts à changer de vie pour poursuivre leur passion, comme au domaine Fitzgerald, Bois de Devès, Château la Loge, Château des Peyraux, Domaine Labastidum... La vie palpète dans le vignoble frontonnais.

Et le désir de renouveau et le courage d'innover sont forts aussi. Si l'**AOP Fronton** se décline aujourd'hui seulement en rouge et rosé, pourquoi ne pas **penser l'avenir aussi en blanc** ? C'est le pari des vigneron·ne·s de la Colombière qui ont retrouvé un peu par hasard un cépage datant d'avant le phylloxera. « Si les autres cépages blancs cultivés à Fronton n'ont pas spécialement d'ancrage local, l'origine locale du **Bouysselet blanc** est incontestable », confirme Benjamin Piccoli, le directeur du Syndicat des Vins de Fronton. Inscrit en 2017 dans le catalogue officiel des variétés de vigne, ce cépage ancestral que de nombreux vigneron·ne·s se sont mis à cultiver, poursuit son chemin vers l'inclusion dans l'AOP par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).



# EXPRESSIONS POLITIQUES

En ces temps de menaces et de crises, où la religion est instrumentalisée au service de causes meurtrières, la laïcité est un pilier sur lequel nous devons tous nous appuyer. En 1905, la France a trouvé la manière heureuse et durable de garantir à tous la liberté de croire ou de ne pas croire, d'exercer librement sa religion dans le respect des autres.

Depuis plusieurs décennies, la démocratie, la liberté de conscience et d'expression, sont bafouées le fondamentalisme islamiste. Les Etats-Unis et l'Europe toute entière portent toujours la lourde et douloureuse trace des attaques perpétrées à New-York, à Londres, à Madrid, à Paris, à Nice... Ici, chez nous, en 2012, l'horrible assassinat des militaires et des enfants juifs par Mohamed Merah endeuillait Toulouse et Montauban. Ce 7 octobre, des centaines de femmes, d'hommes, d'enfants étaient massacrés dans le pogrome perpétré par Hamas sur le territoire même d'Israël. Cette violence terroriste qui s'attaque ouvertement et partout à la démocratie s'accompagne chez nous d'une stratégie des petits pas, plus pernicieuse, car elle avance à bas bruit. Du voile de Creil en 1989 au port ostentatoire de l'abaya aujourd'hui, l'islamisme radical défie notre modèle républicain au sein de l'école, à l'endroit même où la pensée libre et l'esprit critique doivent éclore chez nos jeunes, guidés par des enseignants dévoués. L'école est le sanctuaire de la transmission de nos valeurs républicaines. C'est donc à lui que s'attaquent les islamistes qui en rejettent violemment la neutralité. Les professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard ont payé de leur vie leur passion pour la liberté et leur engagement sans faille pour la république.

Face à ces menaces, le responsable politique, le maire que je suis, ne saurait rester indifférent. L'extrême gauche et l'extrême droite portent une lourde responsabilité dans les atteintes à la laïcité : l'une se compromet pour capter un vote communautaire, l'autre fait l'amalgame entre les islamistes et les musulmans. Il nous faut avoir du courage politique. Le courage de dire les faits, car « mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde » disait Albert Camus. Le courage d'agir aussi, en défendant notre école, en protégeant et accompagnant nos enseignants face aux menaces. L'école, sanctuaire de la laïcité, demeure le remède à la crise que nous traversons, car elle seule permet la transmission de nos savoirs et de nos valeurs. Nos enseignants devraient rester les hussards noirs de notre République, nous devons les soutenir, nous ne devons pas les abandonner.

C'est tout le sens de notre action à Fronton, avec méthode et patience. En juin, le Conseil municipal a décidé de renommer le parvis de l'école Marianne en parvis Samuel Paty, nous l'inaugurons le 9 décembre, jour où chaque année nous célébrons la laïcité. En octobre dernier, vous avez été nombreux à rendre hommage à Dominique Bernard. Nécessaires, ces gestes ne sont pas suffisants. Aussi, menons-nous un travail assidu de fond pour former les citoyens de demain, en incitant les enfants de nos écoles à faire déjà l'exercice de la parole libre et du débat raisonné lors des « ateliers philo » organisés en partenariat avec l'association SEVE. Pour participer à l'élévation citoyenne et républicaine de tous, les soirées débat à la Médiathèque et les conférences du Préau des Chevaliers de Malte ont l'ambition d'ouvrir une agora où chaque Frontonnais puisse mettre la pertinence de ses opinions et la force de ses convictions à l'épreuve de l'échange raisonné, conduit en toute civilité et liberté. À Fronton, nous nous donnons les moyens de faire face à cette hydre islamiste que nous affrontons pour défendre la laïcité. Agir local pour un résultat global, telle est ma philosophie.

**Hugo Cavagnac**, Maire de Fronton, Groupe « Unis pour Fronton »

.....

Frontonnaises, Frontonnais,

Ce samedi 9 décembre, a été inauguré devant l'école Marianne, le parvis Samuel Paty du nom de ce professeur d'histoire-géographie, lâchement égorgé en 2020, alors qu'il quittait le collège où il enseignait. Lors du conseil municipal du 25 septembre, nous avons naturellement soutenu la décision de M le maire et lui avons demandé que soit précisé sur la plaque nominative que Samuel Paty a été « victime de la barbarie islamiste ». Il est important de rendre hommage à nos morts, mais pour la postérité, il est judicieux de rappeler les conditions de son assassinat et par qui. Accusés aussitôt par M le maire de faire l'amalgame contre une religion en faisant de l'islamophobie, nous réfutons formellement ces accusations, car au contraire dénoncer l'islamisme permet de dissocier les musulmans de cette idéologie totalitaire. Il est regrettable que dans notre commune le moindre sujet et même des moments de concorde nationale terminent systématiquement en anathème.

**Julien Leonardelli et Nicole Izard**, Groupe « Tout pour Fronton »

.....

Malgré l'opacité, le refus volontaire de la majorité de participer aux commissions de travail dont je suis élu, je vous informe que lors du dernier Conseil Municipal, nous avons voté l'étude préalable à la définition des Zones d'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables (ZAPER), modifiant le PLU sur notre commune. La ZAPER étant une obligation nationale.

Refusant tous projets d'éoliennes sur notre territoire, je resterai attentif aux prochaines décisions d'urbanisations.

De plus, nous avons voté une subvention exceptionnelle pour le maintien de notre cinéma.

Force et de constater que beaucoup de Frontonnais n'ont pas reçu le dernier bulletin municipal dans leurs boîtes aux lettres.

**Bruno Hontans**, Liste « Fronton d'Abord », frontondabord@gmail.com

M. Hugo Cavagnac, Maire de Fronton,  
et le Conseil municipal vous invitent à la

# Cérémonie des **Vœux**

12 JANVIER 2024 à 19h

ESPACE GÉRARD  
PHILIPPE

Un apéritif  
dinatoire vous  
sera proposé  
par la Mairie.